

Rapports multiples pour l'Assemblée générale – APFUCC 2023

29 mai 2023 – 12h10-14h15

Colloque de l'APFUCC - 2023

Rapport de la présidente de l'APFUCC

Rapport préparé par Soundouss El Kettani le 12 mai 2023

-L'APFUCC se porte bien avec 186 membres actifs, un colloque de 118 présentations dont trois conférences plénières.

-Cette année a été celle du retour à un événement en personne. Nous sommes très content.e.s de pouvoir retrouver les collègues, discuter entre deux séances, manger un morceau ensemble. On en avait bien besoin !

-Le retour en personne après deux années de colloques virtuels a mis à l'épreuve une équipe qui n'avait connu au sein du comité exécutif que l'organisation à distance. Nous sommes très heureux.x d'avoir pu compter sur l'expérience de ceux et celles qui nous ont précédé.e.s à la barre de cette belle communauté. Nous tenons à remercier particulièrement Valérie Dusailant-Fernandes pour la générosité de ses conseils.

-Ce colloque ne serait pas sans le travail acharné d'une équipe dévouée et je suis très contente d'avoir pu compter sur mes trois coéquipières du comité exécutif : Maria Petrescu, Corina Sandu et Kathyne Fontaine.

Je tiens aussi à remercier les membres du Conseil d'administration qui nous ont aidé.e.s depuis le début du processus au moment où il a fallu évaluer les propositions d'ateliers. J'ai eu recours à elles et à eux pour différentes autres consultations, ils et elles se sont impliqué.e.s dans divers comités et je les remercie de leur soutien.

Je suis infiniment reconnaissante à notre responsable à notre conseiller.ère en équité, diversité, inclusion et décolonisation Caroline Lebrech, à Sarah Anthony qui est notre représentante à la commission d'Amérique du Nord et à Khadija Benthami, notre représentante à la francophonie, à Catherine Parayre qui fait un travail extraordinaire avec notre revue, *Voix plurielles*, à laquelle je vous invite à envoyer vos articles et dossiers, à Loula Abd-elrazak, notre directrice des plaquettes qui a suivi l'édition de notre prochaine plaquette et qui réfléchit à d'autres façons d'envisager cette précieuse publication de l'APFUCC. Je remercie aussi bien sûr Karine Brière et Emily Bruce qui s'occupent respectivement merveilleusement de notre site Web et de notre forum.

Je suis par ailleurs tellement heureuse d'avoir pu compter sur tous et toutes ces responsables d'ateliers sans lequel.le.s il n'y aurait pas de colloque, ainsi que sur notre coordonnateur et notre coordonnatrice à York, Janusz Przychodzen et Dominique Scheffel-Dunand.

Je veux remercier aussi nos trois étudiantes bénévoles qui sont venues nous aider durant ces jours bien occupés : Ko Eun Nancy Um, Chelsea Maravilla et Akisha McKenzie.

Et merci enfin à tous les membres qui ont été loyaux à l'APFUCC malgré les deux années de pandémie et dont la plupart sont venu.e.s présenter ici cette année.

-Notre collaboration habituelle avec l'Association canadienne des études francophones du XIXe siècle (ACEF-XIX) n'a malheureusement pas tenu cette année, parce que l'atelier qui devait l'incarner n'a pas eu suffisamment de propositions.

-Nous sommes heureux.x cependant d'avoir pu partager une conférence plénière avec l'Association internationale d'étude des littératures et cultures de l'espace francophone (AIELCEF).

-La Fédération des sciences humaines a ouvert cette année trois possibilités de financement auxquelles nous avons soumis des demandes :

- Le Fonds de programmation ouverte qui soutient nos trois conférences plénières à raison de 3240\$ (je remercie Antje Ziethen, directrice de programmation de l'AIELCEF d'avoir fait la demande pour la conférence de Mme Ndiaye, commune à nos deux associations)

- Le prix du mérite des cycles supérieurs auquel nous avons soumis deux dossiers parmi les cinq d'étudiant.e.s des cycles supérieurs sélectionnés par un comité. Les deux dossiers que nous avons présentés ont été acceptés et les deux étudiant.e.s ont été contactés directement par les représentants du Congrès. Nous félicitons messieurs Samuele Ellena et Jean-Ederson Jean-Pierre pour leurs beaux dossiers et encourageons tous et toutes les autres étudiant.e.s. qui nous ont soumis de très bons dossiers de retenter leur chance l'année prochaine ;

- Le Fonds des initiatives EDID auquel nous avons soumis une demande de soutien de trois ateliers, un seul a été sélectionné. Je remercie Caroline Leberc pour son aide précieuse pour cette demande ;

- Le Fonds de subvention pour la garde d'enfants et de personnes à charge : nous avions droit à deux dossiers, mais nous n'avons eu qu'une seule soumission ;

-Dans l'incertitude des coûts qu'allait engendrer le colloque en présentiel après deux années de pandémie, nous avons aussi sollicité d'autres institutions et le Collège militaire royal du Canada s'est aussi engagé à nous soutenir à raison de 2 500\$ dont une partie ira au financement de nos conférences plénières et le reste à celui des deux nuitées d'étudiant.e.s en résidence durant le colloque.

-Notre colloque en personne est cependant différent de ceux des années pré-pandémiques. Malgré l'annonce d'un colloque en personne, nous avons eu énormément de demandes pour des présentations à distance. Certaines au tout début du processus, alors que nous pensions avoir un congrès hybride (ce qui n'est pas tout à fait le cas, j'y reviens plus loin) d'autres un peu plus tard, devant des difficultés de visa, de maladie et d'empêchements administratifs et financiers divers. Nous avons voulu inclure le plus possibles les personnes empêchées d'être présentes, mais le

Congrès ne nous offrait que deux salles hybrides par jour. Les universités n'ayant pas encore équipé toutes leurs salles en conséquence, il faut bien partager avec les autres associations savantes. Il s'agissait donc de choisir des ateliers plutôt que d'autres et cela nous a semblé impossible à faire de manière véritablement équitable.

Nous avons donc réservé un fonctionnement totalement hybride à nos trois conférences plénières tout en permettant à ceux et celles qui en avaient besoin de présenter à distance, sans cependant profiter du reste de notre colloque qui ne leur est pas accessible cette année (à part les plénières).

Nos collègues, Sarah Anthony et Alida Souce, m'ont approchée pour discuter d'un éventuel partenariat de L'APFUCC avec un projet de portail consacré à l'enseignement de la langue seconde (portail FL2 – voyez la description du portail jointe aux documents qui vous ont été envoyés). Elles voudraient en fait que nous signions une lettre d'entente (jointe à ce message) qui engage le futur portail et l'APFUCC à se "visibiliser" l'un.e. l'autre et qui permettrait aux membres de l'un.e d'utiliser les ressources de l'autre.

À priori, je trouve ça intéressant et tout à fait dans la mission de l'APFUCC. Mais j'ai besoin de vos avis, svp, pour savoir si on va de l'avant ou pas. Une première lettre d'entente nous avait été proposée et les membres du Conseil d'administration ont demandé des changements qui nous ont fait aboutir à la version que je vous ai soumise avec les autres documents de cette AG.

Je propose donc que nous acceptions de collaborer avec ce futur portail et de signer la lettre d'entente.

Rapport de la directrice de la programmation

Rapport préparé par Maria Petrescu, le 15 mai 2023

Le colloque annuel s'est tenu en personne, dans le cadre du Congrès des sciences humaines, pour la première fois depuis 2020. En raison de la pandémie de COVID-19, ceux de 2021 et 2022 s'étaient tenus en ligne.

Tout au long du cycle de préparation du colloque, j'ai participé à des réunions en ligne organisées par la Fédération ou au sein de notre association. J'ai aussi été en contact avec différents représentants de la Fédération.

Cette année, quatorze propositions d'atelier ont été acceptées par le comité de sélection de l'APFUCC (cinq de plus que l'an passé). Tous les ateliers ont été maintenus sauf, malheureusement, le quatorzième qui devait être notre atelier partagé avec l'ACEF19, mais qui n'a pas reçu assez de propositions de communications. Je profite d'ailleurs de ce rapport pour remercier les responsables d'atelier de leur gentillesse dans notre collaboration tout au long du processus.

En tant que directrice de la programmation, j'étais responsable de l'organisation de l'Atelier 14 – Communications libres.

Nous avons trois conférences plénières au programme : Christiane Ndiaye, chercheure et écrivaine, Gregory Hlady, homme de théâtre québécois d'origine ukrainienne, et Kevin Lambert, écrivain-chercheur, dans un échange avec Adrien Rannaud.

En outre, l'atelier 10 a organisé une activité spéciale, où, dans le cadre d'une de ses séances, la chercheuse indépendante Marie Julie a tenu une communication sur les récits de guerre suivie de discussions.

En ce qui concerne les chiffres : Nous avons reçu 138 propositions (16 de plus que l'an passé), dont 134 ont été retenues. 118 présentations sont au programme (21 de plus que l'an passé). Il y a eu 20 désistements (8 de plus que l'an passé ; ces 20 personnes se sont désistées d'elles-mêmes. En plus de ces 20 désistements, 7 noms ont été retirés du programme, car les différents frais n'avaient pas été payés).

La particularité de cette année est la nécessité pour nous d'offrir des possibilités de présentations à distance, bien que notre colloque soit organisé en présentiel. Ainsi, nous avons fait de notre mieux pour accommoder les participants.e.s qui ne pouvaient pas se déplacer à Toronto en raison d'un visa ou d'une maladie, tout en les informant que les frais devaient être payés en totalité et que l'expérience virtuelle n'était pas complète. La Fédération ne nous offrant pas de possibilité de séances hybrides pour **tous** nos ateliers (nous n'avons eu droit qu'à deux ateliers hybrides par jour alors que nous organisons entre deux et cinq par jour), nous n'avons pas désiré favoriser des ateliers par rapport à d'autres et nous avons réservé la formule pleinement hybride (avec « AV de luxe »)

aux séances plénières. La formule AV de luxe coute plus de trois fois plus cher que la formule AV normal (100\$ vs 325\$). Pour les autres salles, nous avons choisi un forfait de base, pour avoir la garantie d'un ordinateur, d'un microphone et d'une caméra. En outre, nous avons loué des microphones supplémentaires pour chaque salle.

Rapport de la vice-présidente de l'APFUCC, Kathryne Fontaine

Préparé le 19 mai 2023.

Kathryne Fontaine a participé aux réunions en ligne organisées par la présidente et parfois à celle organisées par la Fédération.

Kathryne Fontaine a présidé le comité de sélection du Prix 2023 du meilleur livre. Après avoir lu et évalué les ouvrages soumis (X), le comité composé de deux autres membres du Conseil d'administration a déterminé les trois finalistes dont le/la lauréat.e. du prix.

Kathryne Fontaine a également présidé le comité de sélection du Prix 2023 de la meilleure communication présentée lors du colloque annuel par un.e jeune chercheur.e. Le comité, composé de deux autres membres du Conseil d'administration, a déterminé, selon les critères du prix, trois finalistes dont le/la lauréat.e. du prix.

Elle remercie les membres des deux jurys pour leur aimable collaboration et leur lecture attentive des ouvrages et des communications, et elle lance un appel à tous les membres de l'APFUCC pour quiconque serait intéressé à faire partie des jurys l'an prochain.

Kathryne Fontaine a également établi et coordonné le contact avec Gregory Hlady, un des trois conférenciers pour les plénières du colloque 2023.

Elle agit par ailleurs à titre de personne-ressource pour le soutien technique pendant le colloque de cette année.

Elle a enfin contribué aux diverses discussions et décisions concernant la tenue du colloque de cette année.

Pour les années à venir, nous proposons de changer le critère de la langue pour le prix du meilleur livre pour n'accepter que les ouvrages en français. En tant qu'association des professeurs de français, nous croyons qu'il sied d'encourager la recherche en français et que de récompenser un ouvrage en anglais irait à l'encontre du mandat de l'APFUCC de faire rayonner la langue française. À noter que cette année, les ouvrages en anglais ont été considérés et évalués au même titre que les ouvrages en français.

1. La Plaquette 11 est une édition de *Récits de vie de Batoche (1884-1885)*, Tirés du Journal de l'abbé Gabriel Cloutier. L'édition est faite par Denis Combet professeur à l'Université Brandon. Il est spécialiste des récits de voyages et des écrits autobiographiques des XVII^e et XVIII^e siècles.
2. La directrice des Public' de l'APFUCC a supervisé le projet de la dernière plaquette depuis l'appel à propositions à la mise en œuvre de la plaquette. Elle a travaillé avec le professeur Combet pour la finition du document et est entrée en contact avec la graphiste pour la finalisation de la publication.
3. La Plaquette 11 est maintenant entre les mains de la graphiste.
4. Format numérique vs format imprimé :
 - Le passage au format numérique permettra une plus grande diffusion des plaquettes à moindre coût. Il reste qu'il faut régler la question suivante : est-ce qu'on met les plaquettes en libre accès ou bien avec un accès restreint?
 - L'accès restreint est un défi, car il va falloir sécuriser le document, ce qui est assez compliqué. Il est possible de sécuriser un document PDF, mais c'est limité. Il existe des logiciels qui peuvent outrepasser la sécurisation en question. Si on veut qu'un document soit blindé, il faut le mettre en format EPUB (ex. Kindle), dans ce cas il faut acheter un logiciel pour l'encoder. Pour nous, ça va couter cher et pour nos lecteurs aussi puisqu'il va leur falloir accéder à un logiciel, et possiblement un appareil, pour pouvoir lire le document.
4. Je suggère qu'un comité scientifique soit créé pour les Public' de l'APFUCC.
 - Raison : j'ai su qu'un département a refusé de reconnaître à une personne la valeur académique de la publication d'une Plaquette sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'une publication avec comité scientifique (Peer Review).
 - Voici ce que je propose pour remédier à cette situation :
 - Le comité de base peut être composé de deux personnes : la personne à la direction et une autre personne élue selon les règles de l'association.
 - Tâche principale :
 - Choisir à deux un projet à publier.
 - Faire une lecture attentive à deux.
 - Trouver une troisième personne spécialisée dans le contenu scientifique du texte à publier. Cette personne sera à même d'évaluer le contenu et de le valider afin que la valeur académique d'une Plaquette soit établie.
 - On pourra à l'avenir mentionner sur une Plaquette qu'il s'agit d'une publication scientifique produite par un comité scientifique (Peer Review)

Exercice financier - APFUCC 2022-2023

Rapport préparé par Corina Sandu, Secrétaire-trésorière, le 10 mai 2023

1. Soldes de tous les comptes

Solde le 1 ^{er} mai 2022 (banque + PayPal)	\$ 26,210.28
Solde RBC : 6,187.15\$	
Solde PayPal : 20,023.13\$	
 Solde le 30 avril 2023 (banque + PayPal)	 \$ 29,818.82
Solde RBC : 8,794.11\$	
Solde PayPal : 21,024.71\$	

2. Exercice financier : 1^{er} mai 2022 – 30 avril 2023

2.1 Revenus

Adhésions ¹	\$ 6,835.91
Dons des membres	\$ 250.00
Autres revenus	\$ 1,745.33

Total des revenus au 30 avril 2023:	\$ 9,196.24
--	--------------------

1 La somme représente les adhésions (nouvelles ou renouvellements) simples ou avec plaquettes.

2.2 Dépenses

Frais bancaires Banque Royale du Canada & PayPal	\$ 458.75
Plaquettes (édition et distribution)	\$ 1,169.85
Internet	\$ 113.62
Frais professionnels	\$ 2,695.15
Adhésions Fédération \$782.67	
FIPF \$104.48	
Wilkinson comptables \$1808	
Honoraires	\$ 915.33
Invités d'honneur à distance	
Prix de l'APFUCC 2022 (pour étudiant.e.s)	\$ 100.00
Soutien EDID de la Fédération 2023	\$ 135.00

Total des dépenses au 30 avril 2023	\$ 5,587.70
--	--------------------

Remerciements à mes collègues, co-organisateurs/trices de ce colloque..

Depuis mon entrée en fonction qui précède de peu l'activité en contexte pandémique, l'APFUCC en tant qu'association à but non-lucratif, maintient son statut d'association florissante – preuve les trois derniers rapports fiscaux que j'ai eu la chance de soumettre à l'attention de ce Conseil d'administration. Au début de ce premier colloque de 2023 en présentiel (avec quelques accommodements en ligne et quelques événements hybrides), nous sommes contents de soumettre à nos membres la situation financière de l'APFUCC avec des revenus qui dépassent les dépenses pour l'année conclue, situation explicable par le maintien du Colloque 2022 en distanciel ET par les dépenses du Colloque 2023 renvoyées à la catégorie des passifs financiers (créditeurs et charges à payer = accounts payable & accrued liabilities). Dans cette catégorie des dépenses **à venir**, on inclut : les honoraires des conférencier.e.s invité.e.s cette année, la facture de la Fédération pour l'organisation du colloque, le remboursement de l'hébergement de nos intervenant.e.s membres étudiant.e.s et les frais d'édition de la Plaquette no. 11.

Par rapport aux dépenses anticipées à la suite du Colloque 2023, nous avons obtenu des subventions qui nous permettront non seulement d'accueillir les conférencier.e.s invité.e.s, mais aussi et surtout de soutenir nos intervenant.e.s étudiant.e.s, qui se retrouvent plus d'une fois dans la difficulté de participer à un colloque faute de fonds de déplacement/hébergement.

Pour continuer la tradition de notre association, l'APFUCC s'engage cette année à rembourser 2 nuitées en résidence à ses membres étudiant.e.s intervenant.e.s dans le Colloque et membres de droit à l'Association. Nous offrons également le souper à nos étudiant.e.s intervenant.e.s lors de notre soirée du 29 mai. Nous rembourserons enfin aussi les frais d'inscription des étudiant.e.s participant.e.s à l'Atelier 12 qui a remporté la subvention de la Fédération pour l'Initiative EDID. Nous offrons la bourse Marie-Célie Agnant d'une valeur de 800\$ à une ou un chercheur.e racisé.e présentant une communication au colloque et le Prix 2023 de la meilleure communication présentée lors du Congrès 2023 par un.e jeune chercheur.e.

Enfin, vu que nous voulons maintenir tout ce soutien aux étudiants, vu que le Congrès nous annonce déjà une hausse des frais de colloque l'année prochaine, vu que nous ne savons pas si nous pourrions compter sur les aides financières dont nous avons bénéficié cette année et qui nous ont permis de produire un colloque tout en préservant une trésorerie qui nous sera utile pour les prochains, je propose d'augmenter les frais d'adhésion à l'APFUCC pour les membres à statut professionnel permanent à 80\$ par année.

Voici les frais actuels et voici ce que nous proposons :

- o Frais actuels : \$ 57.00 / an ou \$ 135.00 / 3 ans
- o Frais proposés : \$ 80.00 / an ou \$ 200.00 / 3 ans

Pour revenir au présent rapport fiscal : L'APFUCC a un compte bancaire pour organismes à but non lucratif à la Banque Royale du Canada depuis juillet 2016. Nous payons toujours des frais mensuels de \$3.75. Nous avons également un compte PayPal. Les deux comptes sont reliés, ce qui nous permet d'effectuer des transferts de comptes gratuits. Avec PayPal, s'il n'y a pas de prélèvement pour les paiements, il y a quand même un prélèvement de 2.9% + \$0.30 sur chaque dépôt. Dans mes trois années d'expérience en tant que trésorière, j'ai remarqué une activité plus soutenue sur notre compte PayPal (au sujet des paiements d'adhésions). Cependant, j'ai pu constater que cela est dû en grande partie à l'option unique de paiement de l'adhésion par PayPal incluse sur notre site (Devenir membre). Cependant, certains de nos collègues de l'étranger sont dans l'impossibilité de payer les frais d'adhésion par PayPal, et ils ne trouvent aucune alternative sur notre site. Cela a mené à des situations critiques où des conférencier.e.s présent.e.s sur notre programme se sont trouvé.e.s sous le risque d'être désinscrit.e.s.

À la suite de difficultés encourues par plusieurs de nos membres, je propose qu'on révise notre formulaire d'adhésion électronique afin d'inclure (en plus du paiement par PayPal) le virement Interac et le virement bancaire. On présentera aux adhérent.e.s 3 options : PayPal, Interac, Virement bancaire. Chaque option mènerait vers des instructions spécifiques : PayPal – notre adresse, site PayPal / adresse courriel pour dépôt direct par Interac / données pour le virement bancaire (code Swift, etc. OU adresse de vers le/la trésorier.e).

La question des Plaquettes envisagée de la perspective de la trésorerie :

Cette année, les revenus de la vente des Plaquettes ont largement dépassé les sommes des années précédentes. Cependant, il est de mon devoir de mentionner que cela est dû à l'activité des éditeurs/auteurs qui ont promu ces textes dans leur matériel didactique, et donc cette croissance dans le revenu de cette année n'est qu'anecdotique.

Au sujet des Plaquettes, les coûts requis cette année ont baissé par rapport aux années précédentes seulement (et paradoxalement) parce qu'on a reçu moins de commandes, donc on a dû payer moins pour les frais d'expédition. Ce qui porte à penser que des Plaquettes en format électronique – qui ne doivent pas s'envoyer par la Poste – nous permettraient de continuer la publication des Plaquettes. Il n'est plus besoin de dire que nous soutenons la publication des Plaquettes en version numérique, ce qui réduira considérablement les coûts de production, impression et envoi par la poste.

Mise à jour sur la question du formulaire de taxes reçu de l'agence du revenu.

Rappel : À la fin d'avril 2022, nous avons reçu un formulaire de l'agence du revenu du Canada sur les « Goods and Services Tax / Harmonized Sales Tax (GST/HST) Information ». On a décidé de recourir aux services d'une compagnie d'experts comptables. Soundouss et moi-même nous sommes engagées à poursuivre cette question.

Après avoir considéré plusieurs options, on s'est arrêté aux services de la compagnie Wilkinson & Co LLP – Chartered Professional Accountants. Nous leur avons soumis nos questions et nos échanges avec leurs experts comptables se sont poursuivies du 2 juin au 27 octobre 2022 : pendant ce temps, nous avons dû leur envoyer des centaines de documents et reçus, et nous avons eu de multiples réunions en distanciel. De ma part, c'était une expérience non incluse sur la liste des responsabilités de trésorière, mais ces rencontres m'ont permis de mieux rédiger et calculer le

présent rapport fiscal. Cependant, pour une trésorière de l'APFUCC qui n'est pas censée avoir de connaissances de comptabilité, je considère que cette activité doit être reconsidérée lorsqu'on offrira cette position (de trésorier.e) à l'avenir.

À la suite de notre collaboration avec les experts comptables, le formulaire T2 a été envoyé à l'Agence du revenu du Canada et le constat le plus important est que nous ne sommes aucunement redevables à la CRA, cependant notre conseiller comptable (que nous avons récemment contacté) nous recommande de soumettre annuellement le formulaire T2, afin d'éviter des pénalités imposées par l'Agence du revenu. Etant donné l'ampleur et la diversité de questions incluses dans le questionnaire T2, j'aimerais souligner que cela dépasse largement mon expertise et mes connaissances de professeure de langue et culture françaises. Malgré mes meilleures intentions, je ne peux pas m'engager à compléter ce formulaire fiscal complexe. Nous aurons donc recours à un comptable pour le T2 de cette année, mais il s'agira cette fois d'une consultation plus limitée et que nous espérons donc moins coûteuse.

Le 9 mai 2023

Rapport de la représentante de l'APFUCC à la Commission d'Amérique du Nord (CAN)

Rédigé par : Sarah Anthony

Les réunions de la CAN pendant l'année 2022-2023

Réunions régulières du CA de la CAN

- Le 2 juin 2022 sur Zoom à 13 h (heure de l'Est)
- Le 16 février 2023 sur Zoom à 14 h 30 (heure de l'Est)
- Le 30 mars 2023 sur Zoom à 10 h (heure de l'Est)

Réunions pour organiser Le jour du prof 2022 et la 6^e journée d'étude des associations canadiennes d'enseignants de français langue seconde (FLS)

- Le 5 juillet 2022 sur Zoom à 17 h (heure de l'Est)
- Le 22 août 2022 sur Zoom à midi (heure de l'Est)
- Le 9 septembre 2022 sur Zoom à 11 h (heure de l'Est)
- Le 11 octobre 2022 sur Zoom à 11 h 30 (heure de l'Est)
- Le 26 janvier 2023 sur Zoom 16 h (heure de l'Est)

Réunions pour recruter de nouveaux membres

- Le 29 juin 2022 sur Zoom à 11 h 30 (heure de l'Est) / ACFUC

La 6^e journée d'étude des associations canadiennes d'enseignants de français langue seconde (FLS)

La CAN a organisé la sixième journée d'étude des associations canadiennes d'enseignants de FLS à Ottawa (Hilton Garden Inn) et sur Zoom le 17 octobre 2022 de 8 h 45 à 16 h (heure de l'Est). Il y avait 22 participants qui représentaient des associations nationales et provinciales, l'Ambassade de France au Canada, le Centre de la Francophonie des Amériques, le Centre for the Advancement of Languages (New York), l'Université d'Ottawa, l'ILOB et l'Université Nationale Autonome du Mexique.

Lors de cette journée d'étude, il y a eu un panel autour de la question « Qu'est-ce que la francophonie panaméricaine ? » et une table ronde pendant laquelle les associations présentes ont discuté de leurs défis, de leurs succès et de leurs enjeux en 2022. Flavie-Isabelle Hade a aussi présenté le Centre de la Francophonie des Amériques (CFA) et les activités organisées par le CFA pour la Journée internationale des professeurs de français. L'ACPI a également décrit ses initiatives pour la rétention et le recrutement des professeurs de français au Canada, et l'ACPLS a parlé de sa plateforme COLAB, qui a été développée pour soutenir les professeurs de français dans leur parcours professionnel.

Activité organisée pour célébrer le mois de la francophonie

En partenariat avec le Centre de la Francophonie des Amériques (CFA) et l'Ambassade de France au Canada, la Commission d'Amérique du Nord a tenu sur Zoom, le 1^{er} mars de 18 h 30 à 19 h 45 (heure de l'Est), une causerie avec l'écrivain et scénariste David Bouchet. Animée par Aleksandra Grzybowska du CFA, cette causerie a débuté avec une présentation de la part de l'auteur, suivie par la lecture d'un extrait de l'œuvre et ensuite d'une période de discussion. Des professeurs de français et des francophiles du Canada et des États-Unis ont participé à cet événement et ont discuté avec l'auteur de son métier et de ses ouvrages.

Les points les plus pertinents pour l'APFUCC découlant des 3 réunions régulières de la CAN

Les actualités et le rapport d'activités de la FIPF seront disponibles sur cette page web après le 22 mai 2023 (réunion du CA de la FIPF) : <https://www.fipf.info/documents-fipf/>

a. La carte internationale des professeurs de français

- Elle coûte 10 € pour les membres du réseau FIPF.
- Elle offre des réductions intéressantes (libraires, formations, hébergement, etc.).
- C'est une belle façon d'afficher son appartenance à une communauté internationale de professeurs de français.

b. Le jour du prof de français

- Le 23 novembre 2023
- Il y a des fonds pour les initiatives.

c. Le congrès des XVIIe SÉDIFRALE et le Congrès panaméricain des professeurs de français de la FIPF

- du 20-24 novembre 2023 à Brasilia, au Brésil
- la CAN est un partenaire de ce congrès
- il y a plusieurs dates de tombée, la première (pour les symposiums) est le 1^{er} juin 2023

d. L'enquête internationale sur « le profil des professeurs de français » menée par la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et ses partenaires

- objectifs : identifier la diversité des profils des enseignants de français au sein de la FIPF et leurs différents contextes d'enseignement ; les différents parcours de formation qui amènent à la profession de professeur de français ; les approches pédagogiques privilégiées, les pratiques de classe et les ressources pédagogiques existantes (manuels utilisés, ressources numériques d'accès libre, outils technologiques utilisés, etc.) ; les besoins de formation continue et de développement professionnel des enseignantes et des enseignants ; et la vision des enseignants de français sur la place et le rôle de l'enseignement du français au XXI^e siècle.
- les premiers résultats de cette enquête seront présentés aux XVIIe SÉDIFRALE

Projets envisagés par la CAN

- La participation à l'organisation du colloque SEDIFRALE en 2023 à Brasilia, au Brésil
- L'organisation d'une 7^e journée d'étude
- L'organisation d'un événement pour Le jour du prof 2023 ou pour le mois de la francophonie 2024

Rappel : Tout individu membre d'une association fédérée à la CAN (notamment les membres de l'APFUCC) peut avoir accès à la section membre de la FIPF. Pour de plus amples renseignements, consultez la page suivante : <https://apfucc.net/fipf-can/>

Rapport de la conseillère aux questions d'équité, diversité, inclusion et décolonisation (EDID)

Rapport préparé par Caroline Lebrech, le 6 mai 2023

La conseillère a organisé la bourse Marie-Célie Agnat¹ et remercie les membres du jury pour leur temps précieux et dévoué. Nous avons reçu 1 dossier fort donc il n'y a pas eu de problème à attribuer la bourse. Il est toutefois regrettable que si peu de participant·e·s se soient manifesté·e·s. Notons toutefois qu'il a fallu un 2e appel et une prolongation de la date limite pour arriver à obtenir une candidature. Il serait nécessaire de diffuser dans vos réseaux les renseignements sur cette bourse afin de toucher plus d'étudiant·e·s qui pourraient bénéficier de cette aide financière. C'est une nouvelle bourse, offerte tous les deux ans. C'est seulement la 2e fois que nous l'offrons. Rappelons que la première bourse avait été donnée à Hasheem Hakeem en 2021. Merci de relayer l'information sur cette bourse quand le message passe sur la liste de diffusion de l'APFUCC. La date limite est chaque année le 1er mars.

Récipiendaire de la bourse Marie-Célie Agnat - Discours de remise de la bourse (Banquet)

Pour cette 2e offre, la bourse est attribuée à **Sophie Feng** (2023). Sa communication au Congrès 2023 s'intitule : « Je me rangerai toujours du côté des humiliées » : subvertir les normes genrées et coloniales de la maternité dans *Là où je me terre* de Caroline Dawson et *Kuessipan* de Naomi Fontaine ». Elle la co-présentera avec Stéphanie Proulx dans l'atelier no. 7 consacré à « L'expression de l'identité de genre dans les narrations contemporaines (2000-2022) : s'engager et agir ».

Sophie s'identifie en tant que chercheure racisée.

Elle est présentement étudiante en troisième cycle au Centre de Littérature comparée à l'Université de Toronto. Sa thèse porte le titre « Mapping the Intersections of Trauma and Vulnerability in Contemporary Québécois and Canadian Literatures ». Elle est rédigée sous la direction de Barbara Havercroft. Sa recherche interroge les théories du trauma qui foisonnent depuis les années 1990. Le corpus de sa thèse comprend notamment les récits contemporains d'autrices racisées telles que Marie-Célie Agnat, Naomi Fontaine, M. NourBeSe Philip et Ouanessa Younsi dont elle analyse les stratégies discursives au service d'une pratique littéraire anticoloniale et féministe qui dénonce la violence genrée et coloniale.

Elle enseigne également au Département d'études française et au Département d'études anglaises à l'Université de Toronto, notamment les cours d'Introduction à l'analyse littéraire française et Indigenous Literature on Turtle Island ou des cours de langue. Sa pratique pédagogique est axée sur l'enseignement de la langue française aux étudiant·e·s dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Je tiens à

¹ <https://apfucc.net/bourses-de-soutien/>

créer un espace d'apprentissage diverse et inclusif, où les étudiant·e·s sont équitablement valorisé·e·s, peu importe le bagage de connaissances et la langue maternelle.

Toutes nos félicitations à Sophie. Nous lui souhaitons une belle continuation pour son travail de thèse et nous espérons que cette bourse l'aidera à poursuivre sa thèse de manière plus sereine.

L'APFUCC a participé à la campagne de candidature du printemps pour l'obtention des bourses EDID de la Fédération² : Fonds pour les initiatives d'EDID³/EDID Initiatives Fund et envisage de participer à la campagne de l'automne. Cette bourse permet de couvrir les frais des étudiant·e·s qui présentent dans les ateliers de l'APFUCC reliés à des questions EDID. Nous avons fait une demande pour 3 ateliers : l'atelier 2 « Représentations littéraires de la santé mentale dans les romans contemporains africains et de l'espace insulaire », l'atelier 3 « Chroniques noires : délier les lianes de la couleur de peau pour une nouvelle mémoire des origines » et l'atelier 12 « Au-delà de l'inclusion : pour une pédagogie critique, intersectionnelle et décolonisante ». Malheureusement, nous avons reçu les fonds pour un seul atelier. Sur les 3,000\$ disponibles, 745\$ de la Fédération sont allés pour l'atelier 12 « Au-delà de l'inclusion : pour une pédagogie critique, intersectionnelle et décolonisante ». Les autres ateliers n'ont apparemment pas convaincu la Fédération par rapport aux questions EDID mais cela est regrettable. Nous avons demandé à la Fédération de nous envoyer ses commentaires quant aux refus pour les ateliers 2 et 3 mais nous ne les avons pas reçus à ce jour.

Appel à candidatures

Pour le 2e appel des Fonds pour ces initiatives d'EDID qui sera à l'automne 2023, l'APFUCC prévoit de constituer un comité pour établir sa charte de l'écriture inclusive et non-binaire. Nous lançons donc un appel à tous les membres qui souhaiteraient en faire partie. Le mandat sera d'établir une charte afin de trouver ensemble les meilleures formules EDID qui seront utilisées officiellement par l'APFUCC dans toutes ses communications et sur son site. Cette charte sera présentée au Congrès 2024 et sera soumise au vote lors de l'Assemblée générale de l'APFUCC 2024. Si ces questions de représentation des identités de genre dans la langue vous intéressent, contactez Caroline Lebre (caroline.lebre@ubc.ca) après la fin du congrès. La date limite pour le 2e appel est le 15 septembre 2023. Une fois les fonds obtenus, l'équipe constituée se réunira 2-3 fois entre décembre 2023 et mars 2024. Les réunions se feront sur Zoom.

² La Fédération a établi un fonds de 500 000 \$ sur 3 ans pour soutenir les pratiques EDID. 168 000 \$ du fonds sont investis pour financer les initiatives suivantes : inscription gratuite au Congrès pour les participant·e·s noir·e·s et autochtones ; services linguistiques accessibles ; initiatives liées à l'EDID menées par des associations ; services de garde d'enfants et de personnes à charge.

³ <https://www.federationhss.ca/fr/programmes-politiques/financement-prix/fonds-pour-les-initiatives-dedid>

Réunion de la Fédération

Caroline remercie Corina Sandu, notre secrétaire-trésorière de l'APFUCC, pour l'avoir remplacée à la réunion de la Fédération (Caroline Lebrech ne pouvait pas y assister pour raison de décalage horaire et horaire d'enseignement).

Le rapport condensé indique qu'il y a eu des discussions dans diverses directions au sein de la Fédération, des recommandations d'augmenter le soutien financier des étudiants des cycles supérieurs et de post-doc (« Lisa Semchuk : recommendation to the Standing Committees to increase funding for grad and postdoc students »), ainsi que des actions et recommandations EDID (« ASPP: integrate EDID principles into the program governance & progress on EDID & accomplishments since 2021 » – see Progress Report released on the website). Il y a aussi eu une discussion sur le thème "Publish in English or Perish". La deuxième partie de la réunion a été consacrée aux discussions sur le statut fiscal des associations académiques, particulièrement à l'impact sur le budget des associations par le statut d'une association (non-profit /vs/ registered charity).

Voici les données pour le congrès 2023 : 67 associations, environ 10,000 participant·e·s, environ 46 associations auront une participation à distance + 50 événements ouverts à tous·tes.

Merci de votre intérêt pour les questions EDID et bon congrès!